

AU FIL DE DEAUX



L'essentiel de l'actualité

N°26

www.deaux.fr

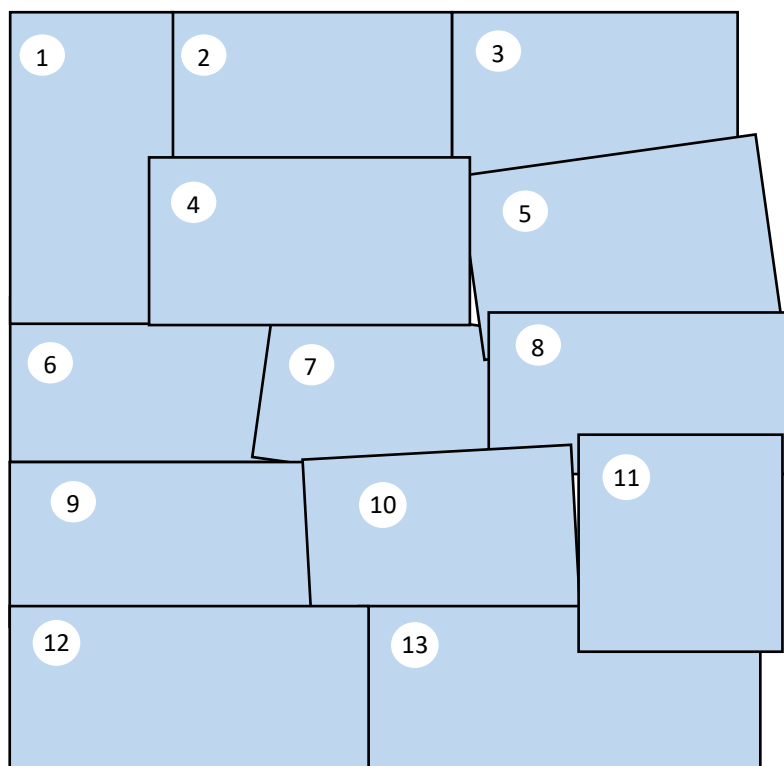


LE MOT DU MAIRE



Bonjour Mesdames et Messieurs.

Une fois n'est pas coutume, j'ai préféré faire court en cette fin d'année, de façon à laisser la parole à nos présidentes et présidents d'associations (Voir interviews pages suivantes). Sachez toutefois que cette mouture annuelle du « fil de Deaux » est vraiment représentative du travail effectué par votre conseil municipal tout au long de l'année, même si ce n'est qu'un condensé des actes et délibérations qui ont jalonné 2017. Voici ces quelques extraits choisis.



SOMMAIRE

| | |
|-------------------|---------|
| ACTUALITÉS | Page 3 |
| EN BREF | Page 6 |
| INTERVIEWS | Page 10 |
| INFOS PRATIQUES | Page 13 |
| ÉTAT CIVIL 2017 | Page 14 |
| CA S'EST PASSÉ... | Page 15 |
| A LA UNE | Page 16 |

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| 1—Marche du 1er Mai | 8—Loto des Traces de Deaux |
| 2—Après-midi jeux de société | 9—Soirée d'ouverture des boules |
| 3—Soirée mousse | 10—Soirée vin primeur |
| 4—Vœux du conseil municipal | 11—Soirée Halloween |
| 5—Traces de Deaux | 12—Repas de l'amitié |
| 6—Noel de l'APE | 13—Après midi Halloween |
| 7—Fête de fin d'année A Deaux Mino | |



©Trueillstra - FreeVectors.com

ACTUALITÉS



©Trueillstra - FreeVectors.com

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Adoption du PLU

Après des années de dur et fastidieux labeur, notamment de notre adjoint à l'urbanisme, Stéphane ALLIGNOL, la commune maîtrise totalement les projets de constructions et aménagements, le projet de Plan Local d'Urbanisme Gard Durable, initié par la précédente municipalité, a enfin été entériné par les services de l'état, et approuvé à l'unanimité par votre conseil municipal.

Délibération d'adoption du PLU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEAUX Délibération n°1

L'an deux mille dix-sept, le onze janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DEAUX 30360, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BRUNEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de la convocation du Conseil Municipal : 05.01.2017

Présents : BRUNEL - ALLIGNOL - ANDRE - BARRY - CHANTON - CHEVALIER - COLLIN - MALFOY - TAFFORIN - VERGNET - INSALACO.

Excusée : BOUDON.

Absents : HERNIO - LANDION - SALLES

Charline BOUDON a donné procuration à Sophie BARRY

Les conditions de l'article L.2121-17 du Code Général de Collectivités Territoriales étant réunies, l'assemblée peut valablement délibérer. Conformément à l'article L.2121-15 dudit code, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Réjane CHANTON ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Approbation du PLU

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal en date 15 mai 2012 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme ;

Vu le débat du conseil municipal sur les orientations du PADD en date du 15 janvier 2014;

Vu la délibération en date du 25 février 2016 du conseil municipal arrêtant le projet de plan local d'urbanisme et tirant le bilan de la concertation ;

Vu la consultation des personnes publiques associées ;

Vu l'arrêté municipal en date du 21 juillet 2016 prescrivant l'enquête publique du plan local d'urbanisme ;

Entendu les conclusions du commissaire-enquêteur ;

Considérant que les résultats de ladite enquête publique et de ladite consultation des personnes publiques associées justifient quelques modifications mineures du plan local d'urbanisme;

Considérant que le plan local d'urbanisme tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L. 153-21 du code de l'urbanisme ;

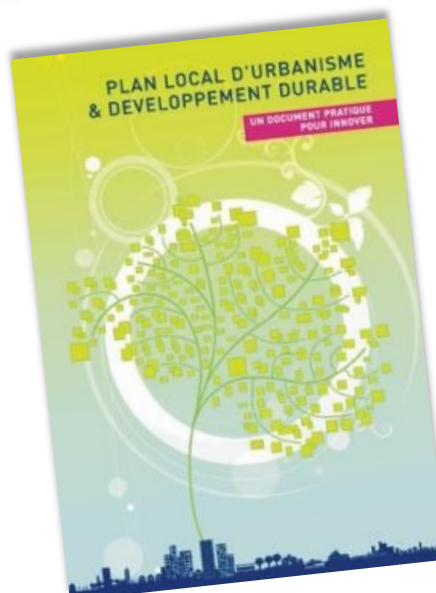
Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Décide d'approuver l'élaboration du plan local d'urbanisme tel qu'elle est annexée à la présente;

Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal.

Dit que, conformément à l'article L. 153-22 du code de l'urbanisme, l'élaboration du plan local d'urbanisme approuvée est tenue à la disposition du public en mairie de Deaux ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et que dans les locaux de la préfecture du Gard.

Dit que la présente délibération sera exécutoire dès l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.





©Freemilltr - FreeVector.com

ACTUALITÉS



©Freemilltr - FreeVector.com

TRAVAUX DE VOIRIE

Suite aux inondations survenues en 2015, et malgré un budget plus que serré, la volonté et la pugnacité de certains conseillers nous ont permis de procéder à la réfection de quelques voies communales, en voici un bel exemple avec le virage de la rue Maurice Vire.

La mise en discrétion des réseaux électriques route de Monteils est terminée, l'entrée de la commune par cette voie très fréquentée est désormais beaucoup plus sympathique à l'œil. Seules les Hirondelles sont malheureuses de ne plus profiter des perchoirs mis auparavant à disposition. Celles-ci trouveront bien une solution au problème, après tout, où se posaient-elles avant l'invention du téléphone ou de l'électricité ?

Une extension de l'éclairage public est aussi envisagée dans certains quartiers. Route de Monteils, suite à la mauvaise foi d'un propriétaire indélicat, un lampadaire est en panne depuis 2 ans et ne peut être réparé, nous avons budgétisé son remplacement pur et simple .



TRAVAUX SUR LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le budget du syndicat de la Mayre, distribution d'eau potable, que nous partageons avec nos voisins de Vézénobres, a lui aussi, été mis à rude épreuve. De nombreux problèmes électriques et de vétusté des puits de pompage du Gardon, ont toutefois été réglés, non sans coupes sombres sur le budget. Nous avons toutefois pu réaliser deux projets qui nous tenaient à cœur, mettre enfin aux normes le réseau de la route de Monteils, en installant des tuyaux de diamètres suffisants, et en réalisant le bouclage de réseau d'eau rue Maurice Vire. Ainsi, sauf accident majeur indépendant de notre volonté, nous ne devrions pas avoir de souci de distribution d'eau potable dans le futur.



ACTUALITÉS



@traudira



ZAE LA BAUSSE

Point sur les travaux

2018 verra plusieurs entreprises s'installer sur la nouvelle ZAE de la Bausse, les travaux de terrassement, voirie, réseaux secs et humides, sont désormais terminés. Les compromis de vente des terrains, d'une surface variant entre 500 et 2000 mètres carrés sont à la signature chez le notaire. Ainsi, le dynamisme affiché par les diverses associations de notre petite commune, sera décuplé par cette arrivée massive d'artisans et de services, sachant qu'une deuxième tranche de travaux, comprenant neuf lots supplémentaires verra le jour d'ici 2020. Votre conseil municipal a bien entendu conservé un terrain de 2000 mètres carrés à l'entrée de la zone. Une réflexion est engagée sur l'utilisation de cette parcelle: future salle des fêtes ? locaux techniques de la Mairie ? bâtiment à vocation multiservices de proximité ? Restaurant ?

Actualités — ZAE

5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEAUX Délibération n°29

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf mai à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DEAUX 30360, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BRUNEL, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de la convocation du Conseil Municipal : 05.05.2017

Présents : BRUNEL – ALLIGNOL – ANDRE – BARRY – BOUDON – CHEVALIER – COLLIN – MALFOY – TAFFORIN – VERGNET.
Excusés : CHANTON – HERNIO
Absents : SALLES – INSALACO – LANDION.

Réjane CHANTON a donné procuration à Laurent BRUNEL.
Nadine HERNIO a donné procuration à Stéphane ALLIGNOL.

Les conditions de l'article L.2121-17 du Code Général de Collectivités Territoriales étant réunies, l'assemblée peut valablement délibérer. Conformément à l'article L.2121-15 dudit code, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Laurent BRUNEL ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Objet : Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement – ZA La Bausse
Lot n°1 : Voirie - Terrassement
Lot n°2 : Réseaux humides
Lot n°3 : Réseaux secs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la consultation lancée selon la procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) pour les travaux d'aménagement – ZA La Bausse – Lot n°1 : Voirie-Terrassement, Lot n°2 : Réseaux humides et Lot n°3 : Réseaux secs.

Monsieur le Maire précise que la consultation a fait l'objet d'une publication au REVEIL DU MIDI N°2463 du 07/04/2017 au 13/04/2017.

Pour le lot n°1, six offres ont été reçues.
Au vu de l'analyse du Maître d'œuvre et du classement final, l'offre économiquement la plus avantageuse a été attribuée au groupement d'entreprises GIRAUD (mandataire) / MARRON pour sa proposition d'un montant de 260 278.30 € HT, soit 312 333,96 Euros TTC.

Pour le lot n°2, six offres ont été reçues.
Au vu de l'analyse du Maître d'œuvre et du classement final, l'offre économiquement la plus avantageuse a été attribuée à l'entreprise SGTP pour sa proposition d'un montant de 148 177.00 € HT, soit 177 812,40 Euros TTC.

Pour le lot n°3, quatre offres ont été reçues.
Au vu de l'analyse du Maître d'œuvre et du classement final, l'offre économiquement la plus avantageuse a été attribuée à l'entreprise ETE VALETTE pour sa proposition d'un montant de 82 995.00 € HT, soit 99 594,00 Euros TTC.

€ HT, soit 99 594,00 Euros TTC.

Après examen des dossiers et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve les modalités de consultation des entreprises sur procédure adaptée
- Approuve le déroulement de la consultation et de la négociation
- Approuve le choix, pour le lot n°1, du groupement d'entreprises GIRAUD/MARRON pour un montant de 260 278.30 € HT
- Approuve le choix, pour le lot n°2, de l'entreprise SGTP pour un montant de 148 177.00 € HT
- Approuve le choix, pour le lot n°3, de l'entreprise ETE VALETTE pour un montant de 82 995.00 € HT
- Donne tout pouvoir à son Maire pour signer les marchés, ainsi que toutes pièces relatives à leur exécution.

POUR EXPEDITION CONFORME.

| | |
|---------------------------------------|--|
| AMENAGEMENT ZA LA BAUSSE | |
| | Maire d'œuvre COMMUNE DE DEAUX Mairie 30 360 DEAUX Tél. 04 66 50 67 62 |
| | Maire d'œuvre CEREG Immeuble Le Lion 1 655 Chemin de Proprius 30 100 DEAUX Tél. 04 66 50 67 62 |
| Entreprises mandataires: | |
| | GIRAUD SAS (Mandataire Lot 1 Voirie - Terrassement) 458 Avenue P. Rameau 30 100 DEAUX Tél. 04 66 50 67 62 |
| | MARRON BTP (Co-traitant Lot 1 Voirie - Terrassement) Route de Valès 30 100 DEAUX Tél. 04 66 50 67 62 |
| | SGTP (Mandataire Lot 2 Réseaux humides) 40111 40 100 MARRAS-LES Tél. 04 66 50 67 62 |
| | ETE VALETTE (Mandataire Lot 3 Réseaux secs) Avenue P. Rameau 30 100 DEAUX Tél. 04 66 50 67 62 |
| MONTANT DE L'OPERATION : 636 000 € HT | |
| Début des Travaux : Juillet 2017 | |
| FINANCEMENTS: | |
| | |
| Commune de DEAUX | Etat DEUX 156 712,00 € |



EN BREF ...



SÉCHERESSE ESTIVALE



Notre fontaine communale accueille tout au long de l'année, maçons, agriculteurs, propriétaires d'animaux domestiques, amateurs de jardinage ou cultivateurs de potagers. Hélas, 2017 restera dans les annales pour son extrême sécheresse, Eric VERGNET, notre adjoint à l'environnement, fut tout d'abord tenu, par décret préfectoral, de n'ouvrir la fontaine qu'à certaines heures, le matin et le soir. Trois semaines plus tard, c'est une fermeture définitive qui nous était signifiée, nous passons en crise totale pour ce qui est de l'utilisation d'eau potable et interdiction d'arrosage par l'intermédiaire de puits ou forages. Ainsi, nos malheureuses jardinières sur le pont qui domine le village et face à la Mairie ont vécu un été fort délicat .



De façon à faciliter l'accès de la fontaine aux habitants de la commune, un boîtier à clef sera prochainement installé sur le site. Ainsi l'usage de celle-ci sera exclusivement réservé aux Deauxois, une clef sera à retirer en Mairie, une fois l'installation terminée et l'arrêté sécheresse en vigueur annulé.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nos deux agents recenseurs, Eva Vialles et Lilian Bélégo, vous ont contacté ou visité en début d'année. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur avez réservé.

Nous sommes donc 647 à peupler notre petite commune, le décompte de notre coordonnateur du recensement, Rachel Gras, correspond en tous points à celui de l'INSEE. Un grand bravo, une fois de plus, à notre secrétaire de Mairie. Pour info, parmi les 647 personnes recensées, il faut savoir que sont comptabilisés, uniquement ceux qui occupent de façon permanente leur logement, une vingtaine de résidents ne sont présent qu'occasionnellement. Ainsi, l'effectif de la commune est stable depuis quelques années. Vous remarquerez aussi , qu'enfin grâce à notre Mc Gyver communal, Jean Claude Bélégo, les visiteurs peuvent situer la Mairie au sein du village grâce à l'inscription sur sa façade .



Recensement de la population - Enquête de recensement 2017

Commune : DEAUX (30101)

Comptages issus de la collecte - Commune de moins de 10 000 habitants

| | Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune) | Décomptes de l'INSEE |
|---|--|----------------------|
| Adresses d'habitation (a) * | 287 | 287 |
| Dossiers d'adresse collective (d) | 1 | 1 |
| Résidences principales (e+m) (y compris les retours directs Insee) | 263 | 263 |
| Total des logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants (f+g+h) | 25 | 25 |
| Total des logements enquêtés (i+m) (y compris les retours directs Insee) | 288 | 288 |
| Total des bulletins individuels (p) (y compris les retours directs Insee) | 647 | 647 |
| Fiches de logement non enquêté (k) | 1 | 1 |
| Total des logements d'habitation (o) | 289 | 289 |
| Feuilles de logement des habitations mobiles (q+u) (y compris les retours directs Insee) | 0 | 0 |
| Bulletins individuels des habitations mobiles (r+v) (y compris les retours directs Insee) | 0 | 0 |
| Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles (s) | 0 | 0 |
| Bulletins individuels des personnes sans abri (w) | 0 | 0 |



EN BREF ...



RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Malgré encore une fois, un budget ultra serré, votre conseil municipal est parvenu, grâce à la réserve parlementaire de notre sénateur, à se procurer plusieurs articles qui nous paraissent indispensables au bon fonctionnement de la commune. Ainsi, un **défiibrillateur** est installé proche du foyer communal, un lot de **10 barrières de sécurité** nous permettra de mieux régler certains problèmes de circulation, en attendant un futur agrandissement de la salle des fêtes, **40 bancs et 20 tables**, plus fonctionnels, nous permettent d'accueillir plus aisément nos administrés, idem pour **deux réfrigérateurs à usage professionnel**, installés dans le foyer. Enfin, un **coffret de chantier**, électrique, garantira la sécurité de tous lors de futures manifestations.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEAUX Délibération n°8

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DEAUX 30360, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BRUNEL, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de la convocation du Conseil Municipal : 14.02.2017

Présents : BRUNEL – ALLIGNOL – ANDRE – BARRY – CHANTON – CHEVALIER – COLLIN – TAFFORIN – VERGNET – INSALACO – HERNIO – BOUDON – SALLES.

Excusée : MALFOY.

Absents : LANDION

Sandrine MALFOY a donné procuration à Didier SALLES

Les conditions de l'article L.2121-17 du Code Général de Collectivités Territoriales étant réunies, l'assemblée peut valablement délibérer. Conformément à l'article L.2121-15 dudit code, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Laurent BRUNEL ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet: demande de subvention « aide dans le cadre de la dotation d'actions parlementaires »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la dotation d'actions parlementaires.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE :

- de solliciter une subvention dans le cadre de la dotation d'actions parlementaires
- de présenter les projets suivants pour un total de 10 613.93 € HT :
 - achats de tables et bancs : 3 796 € HT
 - achat de coffret électrique « forain » + accessoires : 2 147.93 €
 - achat de 10 barrières de sécurité : 775 € HT
 - achat d'un défibrillateur : 1 295 € HT
 - achat d'un réfrigérateur pour le foyer communal : 2 600 € HT
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce utile au dossier.

POUR EXPEDITION CONFORME.



COMMANDE GROUPEE DE FIOUL

A l'orée de l'automne, votre conseil municipal propose de négocier au meilleur prix, l'achat de fuel domestique. Record battu cette saison, en effet 36150 litres ont été livrés à nos administrés désireux de faire le plein avant la saison froide avec une remise de 0,10 € / Litre





EN BREF ...



LA FÊTE DE L'AMITIÉ

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée depuis de nombreuses années, réunissait toutes les générations, près du foyer communal. Malgré une température plutôt frisquette, cette fois encore, une nombreuse assistance était au rendez-vous. Durant l'apéritif, les petits prenaient du bon temps sur les structures gonflables installées dans la cour de l'école, s'ensuivait le repas servi à la population avant que DJ Ivan ne mette le feu sur le Dance Floor. Le Dress code « tous de blanc vêtus », initié par Réjane CHANTON, grande ordonnatrice de la soirée, ajoutait une touche glamour à cette fin d'après-midi de partage et de convivialité. Les « Eco Cups » aux couleurs de la commune et des associations se sont allègrement remplies de Marquisette ou autres jus de fruit, bières et vins, pour le plus grand plaisir des 360 participants.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ouvrière sans yeux, Pénélope imbécile,
Berceuse du chaos où le néant oscille,
Guerre, ô guerre occupée au choc des escadrons,
Toute pleine du bruit furieux des clairons,
Ô buveuse de sang, qui, farouche, flétrie,
Hideuse, entraîne l'homme en cette ivrognerie,
Nuée où le destin se déforme, où Dieu fuit,
Où flotte une clarté plus noire que la nuit,
Folle immense, de vent et de foudres armée,
A quoi sers-tu, géante, à quoi sers-tu, fumée,
Si tes écroulements reconstruisent le mal,
Si pour le bestial tu chasses l'animal,
Si tu ne sais, dans l'ombre où ton hasard se vautre,
Défaire un empereur que pour en faire un autre ?



PROCHAINS RENDEZ-VOUS / PROJETS

Après la rénovation partielle de la salle des fêtes, qui interviendra durant ces vacances de fin d'année, vos élus continuent de réfléchir à son agrandissement futur. Notre commission finances, menée par Didier SALLES, après son travail d'équilibriste lors du vote du budget, n'a de cesse de chercher des solutions pour parvenir à ses fins.

Plusieurs travaux de voiries vont débuter prochainement, des demandes de subvention pour enfouir de nouveaux réseaux électriques au sein de la commune sont à l'étude.

L'agrandissement de notre petit cimetière, fait aussi fréquemment partie de nos discussions. Une mise en sécurité et pose de réseaux d'eau potable normalisés devraient être réalisées en 2018.

Une extension de l'éclairage public est aussi envisagée dans certains quartiers.

Route de Monteils, suite à la mauvaise foi d'un propriétaire indélicat, un lampadaire est en panne depuis 2 ans et ne peut être réparé, nous avons budgétisé son remplacement pur et simple.



EN BREF ...



RENTRÉE SCOLAIRE

Même si le PLU voté en début d'année, a volontairement restreint l'extension tous azimut des constructions, de façon à conserver la notion de « petit village convivial », la rentrée scolaire a vu déferler 36 petites têtes blondes vers leur école. 22 petits et 14 en grande section, de plus, les nombreuses naissances enregistrées ces derniers temps laissent entrevoir un avenir radieux en ce qui concerne le nombre de futurs élèves. La maternelle de Vézénobres accueille pour sa part, 12 « petits » de la commune. Ceux-ci pourront prochainement profiter d'une école rénovée. En effet, vu le nombre croissant d'enfants scolarisés sur Vézénobres, le syndicat des écoles maternelles, appelé SIEM, qui lie nos deux communes, a pris la décision d'agrandir les locaux.

Laurent Brunel, lors d'une de ses visites aux institutrices avant l'été, et après accord du conseil municipal, a distribué à chacun des enfants de l'école, le manuel du « bien vivre ensemble », tout en leur rappelant les règles de civilité dont chacun doit faire preuve envers son prochain.



CATASTROPHE NATURELLE

Votre conseil municipal a obtenu la reconnaissance de catastrophe naturelle « sécheresse » pour l'année 2016. Ainsi une dizaine de foyers Deauxois ont déposé une demande d'indemnisation.

Nous allons en faire de même cette année, **les résidents de la commune ayant remarqué des fissures ou lézardes au niveau de leurs habitations, sont priés de se faire connaître en Mairie d'ici la fin janvier 2018, dernier délai.**

INSOLITE



Une maman Ragondin et ses 4 petits ont élu domicile sur les berges de l'un des derniers gours non asséché de la Droude. Ce cruel manque d'eau n'empêche nullement la petite famille de batifoler à souhait. Pour info, les tétines de la femelle Ragondin sont situées sur le côté, ainsi les bébés peuvent téter lorsque leur mère est en train de nager.



Interviews des présidents d'associations



L'APE



(Président : Denis LANET)

L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes qui, par leur aide ou leur présence, ont contribué à la réussite de l'association et à la joie des enfants. Cette année encore, les enfants et le personnel de l'école pourront compter sur l'APE. L'association garde la même ossature et s'est renforcée cette année avec les élections à l'unanimité d'Adeline HENAUT comme vice-secrétaire et de Ludovic BARROT à la vice-présidence.

La joyeuse petite équipe a accueilli avec plaisir de nouveaux parents et tous les bénévoles sont les bienvenus. La bonne humeur et la convivialité sont les règles premières.

De nombreuses sorties scolaires sont prévues : Théâtre, cinéma, etc.....

Plusieurs manifestations ont eu lieu ou sont planifiées : la journée Halloween en partenariat avec le comité des fêtes, l'arbre de Noël courant décembre avec la présence du Père Noël, la journée pétanque en février et la kermesse de fin d'année.

D'autre part, nous reconduisons notre partenariat avec Jeff de Bruges pour vos chocolats de Noël et de Pâques.

Vous pouvez vous tenir informés de nos manifestations à travers notre page Facebook.

Vous pouvez également nous transmettre votre adresse mail, vous recevrez ainsi toutes les informations.

facebook

<https://www.facebook.com/ape.deaux.5>

LES FÊTES DEAUZOISES



(Président : David BRUNEL)

Le comité des fêtes de la commune, nouvellement créé est présidé par David Brunel. Après s'être fait la main, conjointement avec l'APE, pour organiser la soirée Halloween, il souhaite organiser une fête votive en 2018, et, à l'instar des autres associations, animer le village tout au long de l'année.

facebook

<https://www.facebook.com/lesfetesdeauvoises/>



Interviews des présidents d'associations



LES TRACES DE DEAUX



(Présidente : Brigitte Maurin)

L'association « Les Traces De Deaux » organise chaque année un loto avec de nombreux lots, attirant avec succès les habitants de notre petit village, celui-ci permettant une rentrée d'argent pour son activité principale qui est l'organisation de courses pédestres .

C'est grâce a ses 60 bénévoles que l'association peut orchestrer ses 3 courses enfants, ses 2 courses adultes de 7.2 et 15,4 kms, et sa marche nordique de 11.3 kms, dans la bonne humeur et le plaisir de partager ce moment avec les 350 coureurs que comptent en moyenne les courses chaque année.

Un point d'honneur est mis à ce que tout le monde soit entièrement satisfait de cette journée qui nécessite de nombreuses réunions de préparation pour organiser au mieux cet évènement et dont le bon déroulement ne serait pas possible sans l'aide des bénévoles et de la municipalité.

Nous sommes conscients des perturbations engendrées ce jour-là dans notre village mais généralement, l'ensemble des Deauvois comprend et de nombreux villageois viennent déguster la traditionnelle marquisette offerte pendant la remise des prix .

Les dates à retenir : Loto : 17 Mars 2018 19^{ème} Course Pédestre : 6 Mai 2018

facebook

<https://www.facebook.com/groups/lestracesdedeaux/>

ADIRAA



(Président : Olivier Raynal)

En tout début d'année 2017, l'association ADIRAA s'est tout naturellement réactivée suite aux nuisances aériennes générées par la société organisatrice de sauts en parachute au-dessus de notre commune.

Afin de tenter une réduction des bruits, l'association a été à l'origine de multiples réunions et rencontres avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès sans effets notables.

Plusieurs opérations de filtrages des entrées à l'aérodrome ont été organisées au printemps et durant l'été. Cela a eu pour effet de réduire quelque peu les mouvements mais sans grands effets sur les nuisances en général.

Plusieurs recherches ont été effectuées, démontrant que l'activité d'AzurExtrem comportait des effets dangereux pour les usagers : pollution des sols et de l'air, détérioration de l'environnement naturel aux abords des infrastructures, abandon de déchets dans le bois, mise en danger des riverains et clients, manipulations de carburants dignes d'amateurs, non-conformité des installations.



Interviews des présidents d'associations



Au regard de ces nombreux dysfonctionnements, l'association ADIRAA a dénoncé ces écarts auprès des autorités départementales, préfecture, gendarmerie de l'air, direction générale de l'aviation civile.

On peut être favorable ou pas à ces activités aériennes, mais nous n'avons pas le droit de laisser mettre en danger les populations ou les usagers de cette activité et nous affirmons être parfaitement dans notre droit en dénonçant les abus par mépris ou négligence.

A Deaux, comme dans les villages voisins, notre patrimoine, la valeur de nos vies rurales, ce sont la sérénité et le calme.

Devrait-on accepter sans réagir les mêmes agressions que vivent les riverains d'un pôle mécanique et accepter que notre environnement soit définitivement bafoué pour le bonheur d'une entreprise aussi méprisante des populations ?

Finalement, réfléchissons et posons-nous cette question : « Pour quelles raisons avons-nous décidé de nous installer ici » ? Nous bénéficions d'un cadre de vie assez exceptionnel, la campagne et la ville à quelques kilomètres mais sans ses nuisances, aussi, nous tenons à préserver cette sérénité, à profiter de notre bien-être, de notre patrimoine et d'un repas l'été sur la terrasse sans aucune nuisance sonore.

135 Adhérents représentant près de 400 personnes— 350 Sympathisants

facebook

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100013749431769>

[A DEAUX MI NO](#) (Président : André N'Guyen)

Depuis 1998 l'association A.Deaux Mi No anime le cœur du village avec ses 180 adhérents et son large panel d'activités sportives ou culturelles tout au long de l'année.

Qi Gong , stretching et techniques douces, yoga , gymnastique pour petits et grands .

Marche & Randonnée, atelier nature pour les petits., atelier théâtre et atelier artisanal .
Œnologie .

Echecs & jeux de plateau .

Conversations en Anglais .

L'association organise aussi des événements comme récemment la fête du vin nouveau organisée par les membres du groupe œnologie, et chaque année une fête de l'association ouverte à tous pour clôturer la saison et faire connaître de nouvelles activités.

Nous profitons de la parution de ce « Fil de Deaux » pour remercier vivement notre municipalité qui nous apporte une grande aide aussi bien matérielle que financière, ainsi que tous les adhérents qui participent à la vie de l'Association.

facebook

<https://www.facebook.com/A.Deauxmino/>



INFOS PRATIQUES



NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgences (portable) : 112

SAMU : 15

Pompiers : 18/112

Centre anti-poison (Marseille) : 04 91 75 25 25

SPA : Contacter la Mairie

Office du tourisme : 04 66 83 62 02

Ecole de Deaux : 04 66 83 66 09

Crèche Vézénobres : 04 66 83 12 67

Crèche Mejannes les Ales : 04 66 86 34 06

EDF : 09 69 36 66 66

VEOLIA : 09 69 32 35 52

RENSEIGNEMENTS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 14h00 à 18h00

Mardi de 9h30 à 13h00

Jeudi de 13h00 à 16h30

Vendredi de 8h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mercredi de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la déchetterie:

Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00

Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE

Information à l'attention des lecteurs et mélomanes

La bibliothèque, située en Mairie, ouverte le mercredi de 14h à 16h, durant les périodes scolaires, tient à votre disposition, LIVRES, CD, DVD, pour tous les âges.

Un Bibliobus renouvelle régulièrement son offre.

AGENDA

Vœux du Maire

Samedi 20 janvier.

Repas du CCAS

Dimanche 21 janvier.

ETAT CIVIL 2017

MARIAGES

5 MAI 2017 DECUGNIERE Guillaume et FONTENEAU Pauline

20 MAI 2017 BAPPEL Nicolas et LOYER Lydie

26 MAI 2017 MOLINA Landry et CANNEL Audrey

3 JUIN 2017 VEYRON Claude et RUSSO Sonia

15 JUILLET 2017 BOYENVAL Alexandre et VEYRON Sophie

15 JUILLET 2017 N'GUYEN André et MALFOY Sandrine

22 JUILLET 2017 BOTELLA Cyril et PRISSET Marine



Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés ...

NAISSANCES

Thomas VERDIER né le 31 Décembre 2016

Lohann PAGES né le 2 Février 2017

Elina BLANQUET née le 9 Février 2017

Marius GELY né le 5 Mars 2017

Djulian DUBUISSON né le 28 Avril 2017

Théo BONNAFOUX né le 8 Mai 2017

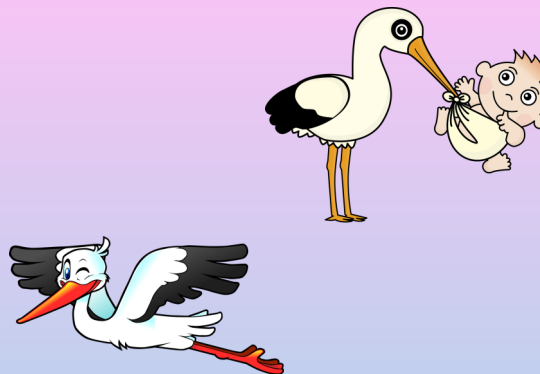
Thomas LUCIEN né le 19 Mai 2017

Sohann BRUNEL né le 2 Juillet 2017

Théo GOSSE né le 11 Juillet 2017

Robin CUSSIGH né le 29 Juillet 2017

Arthur GIRARD DUBERGEY né le 1er Octobre 2017



Bienvenue et longue route à ces petits bouts ...

Félicitations aux parents ...

DÉCÈS

30 Janvier 2017 Marinette DA SOUZA épouse CHARDOUNAUD

26 Mars 2017 Robert PANTEL

26 Avril 2017 Robert PIERREDON

28 Mai 2017 Lucien VEYRON

31 Mai 2017 Jocelyn MOULIN



Toutes nos condoléances aux familles ...



8

GRAND-ALES

Midi Libre

TEMOIGNAGES

Quelques jours après la rave sauvage

Deaux se remet peu à peu du déferlement des ravers

Le village est nettoyé, mais les habitants n'en sont toujours pas revenus



Les sacs poubelles s'entassaient, mardi soir, après le nettoyage du village par ses habitants.

Photo Jean-François GALLIER

■ « Personne n'est encore revenu de la surprise. C'était comme un nuage de sauterelles ! Elles n'auraient pas fait plus de dégâts. Ça tombe, on se cache, on attend que cela se passe... » Jacques Gras, maire de Vézénobres et président de la communauté de communes, venu en voisin, résumait parfaitement, mardi soir, l'état d'esprit des habitants de Deaux.

Près de quatre-vingt Deauxois s'étaient éparpillés dans le village, armés de gants en plastique et de sacs poubelles, pour un nettoyage collectif. Packs de bière, canettes, papiers : tout a été enlevé en quelques heures. Les habitants ont également retrouvé, au milieu des débris, plusieurs sacs à main, blouson, ou portefeuilles égarés. Un des hommes brandissait une carte d'identité : « Celui là, il avait dix-sept ans, c'est pas croyable ! »

Dernières traces du passage des ravers dans le centre du village, qui a été occupé dans la nuit de samedi à dimanche, les tags qui maculent encore certains murs.

Pour de nombreux habitants, restés enfermés dans leur maison pendant les trois jours et nuits de la rave, le nettoyage était le moment de raconter ce qui s'était passé chez eux. C'était le cas de Christophe : « Ils ont mis de la mort aux rats dans mon bac à sel (système pour purifier l'eau). Je m'en suis aperçu parce qu'il était ouvert. Ils ont fracturé mon garage et ont pris tout mon outillage, sauf la tondeuse et le vélo de mon gamin. Dès vendredi soir, comme ma maison est au bout d'une voie sans issue, ils l'ont prise pour un rond point. (...) Je les ai bougés alors ils se sont vengés sur moi. A quatre heures du matin, j'en ai aussi retrouvé six assis sur les chaises de ma terrasse ! »

Certains ont préféré ne pas aller travailler, le lundi, pour ne pas laisser leur famille à la maison. Tous restent désagréablement surpris que les gendarmes

« Et maintenant, qui va payer ? »

n'aient pas pu faire plus. Carole, elle, n'en revient toujours pas de cette « gamine de quatorze ans qui avait un percings dans la langue » et qui est venue frapper chez elle au matin. « Elle se l'était fait faire pendant la nuit. Elle était affolée, elle voulait quelque chose pour désinfecter.

Elle avait dû prendre un cacheton... Si ça avait été un de mes gosses... » Chacun racontait son expérience. « C'est bien qu'autant de monde soit présent », expliquaient certains. Beaucoup parlaient du site de la rave toujours dévasté. Une question fusait : « Et maintenant, qui va payer ? ». Réponse : la commune et la communauté de communes, qui a fait part de son soutien au maire de Deaux, André Brunel. Mais pour l'instant, ni l'armée ni la préfecture n'ont donné leur accord pour le nettoyage de la zone. ●

Caroline FROELIG

À LA UNE

À LA UNE

A la une

16



LA MAXIME

Beaucoup jugent, très peu savent, les vrais se taisent,
et les jaloux bavent. (Auteur inconnu)